

Mars 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONFERENCE

Trente-septième session

Rome, 25 juin - 2 juillet 2011

Rapport de la 68^{ème} session du Comité des produits (14-16 juin 2010)

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction.....	1 – 5
II. Situation des marchés mondiaux des produits agricoles	6 – 12
A. Situation actuelle et perspectives	6 – 8
B. Incidences de la crise financière sur les marchés des produits agricoles	9 – 12
III. Évolution des politiques ayant une incidence sur les marchés et le commerce des produits agricoles	13 – 22
A. Négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	13 – 15
B. Gestion des fluctuations importantes des cours internationaux des produits – expériences et mesures prises dans les pays et à l'échelon international	16 – 20
C. Investissements étrangers dans la production agricole – questions, incidences politiques et réponses internationales	21 – 22
IV. Mesures internationales concernant les produits agricoles	23 – 28
A. Rôles et organisation des travaux du Comité des produits et des Groupes intergouvernementaux de produits.....	23 – 27
B. Définition des priorités de travail dans le cadre du mandat du Comité des produits	28 – 28
V. Autres questions	29 – 31
A. Questions diverses.....	29
B. Élection du Président et des Vice-Présidents	30
C. Organisation des travaux de la soixante-neuvième session.....	31

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Annexe A Ordre du jour**Annexe B Déclaration d'ouverture prononcée par M. James G. Butler,
Directeur général adjoint (connaissances)*****QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE***

Le Comité souhaite plus particulièrement attirer l'attention de la Conférence sur les questions suivantes:

1. Des échanges internationaux ouverts, la levée des obstacles au commerce et des mécanismes faussant celui-ci, et une conclusion ambitieuse et équilibrée du cycle de Doha amélioreraient encore la capacité d'adaptation du secteur agricole aux crises futures (paragraphe 11).
2. L'investissement dans l'agriculture, notamment en faveur des petits exploitants, permettrait d'accroître la productivité et la résistance aux chocs, et la libéralisation des échanges et un fonctionnement efficace des marchés internationaux de produits pourraient favoriser cet investissement (paragraphe 11 et 18).
3. Les pays doivent tenir leurs promesses en matière d'aide au développement, notamment les engagements relatifs aux OMD et ceux pris à L'Aquila (paragraphe 11).
4. L'intervention directe sur les marchés au comptant ou les marchés à terme comme moyen d'atténuer l'instabilité des prix est problématique et coûteuse (paragraphe 19).
5. Il importe de disposer rapidement d'informations sur les marchés pour favoriser le bon fonctionnement des marchés de produits et réduire la probabilité de fortes fluctuations des prix (paragraphe 20).
6. Il convient de poursuivre l'élaboration par la FAO, la Banque mondiale, la CNUCED et le FIDA de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture, en tenant de vastes consultations avec les gouvernements des États Membres et d'autres parties prenantes, notamment dans le cadre de réunions des Représentants permanents à Rome, du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale et des conférences régionales de la FAO (paragraphe 21 et 22).

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL

Le Comité souhaite plus particulièrement attirer l'attention du Conseil sur les points suivants:

1. Examen de la situation des marchés mondiaux des produits agricoles, confirmation de l'importance des informations et des analyses de la FAO concernant les marchés des produits, aide aux pays en matière d'informations sur les marchés, et renforcement des capacités (paragraphe 7 et 12).
2. Poursuite de l'analyse sur la nature et les impacts de l'instabilité des prix, les effets des politiques et des fluctuations des coûts de production, et les liens entre le marché mondial et les marchés intérieurs (paragraphe 7).
3. Propositions en faveur d'une diffusion plus large des informations et des analyses ayant trait aux marchés (paragraphe 8).
4. Approbation du renforcement des capacités de la FAO dans le domaine du commerce et nécessité d'une aide aux pays en développement pour la négociation et la mise en œuvre des accords de l'OMC (paragraphe 15).
5. Poursuite de l'analyse relative à la création, au fonctionnement et aux effets potentiels d'une facilité de financement des importations alimentaires (paragraphe 17).
6. Poursuite de l'élaboration par la FAO, la Banque mondiale, la CNUCED et le FIDA de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture, à l'aide de vastes consultations avec les gouvernements des États Membres et d'autres parties prenantes, notamment dans le cadre de réunions des représentants permanents à Rome, du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale et des conférences régionales de la FAO (paragraphe 21).
7. Validité du mandat du Comité des produits (CP) et création d'un groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner le rôle et l'organisation des travaux du Comité et de ses sous-comités (paragraphe 24 et 25).
8. Priorité aux questions suivantes: appui à l'intégration des petites exploitations dans les chaînes de valeur, investissement étranger dans l'agriculture des pays en développement, politique commerciale de l'Afrique et dépendance à l'égard des importations, et instabilité des marchés (paragraphe 28).

I. Introduction

1. Le Comité des produits a tenu sa soixante-huitième session du 14 au 16 juin 2010 au Siège de la FAO, à Rome. Sur les 122 États membres du Comité (exercice 2009-2010), 90 étaient présents. Trois États Membres de l'Organisation, le Saint-Siège, un organisme des Nations Unies, six organisations internationales et trois organisations non gouvernementales ont participé à la session en qualité d'observateurs.
2. Le Bureau nommé précédemment était composé des membres suivants: M. Neil Fraser (Nouvelle-Zélande), Président; M. Noel de Luna (Philippines), premier Vice-Président; et M. Fazil Düsünceli (Turquie), deuxième Vice-Président. Il est resté en exercice jusqu'à l'élection du nouveau Bureau, à la fin de la session.
3. Les participants à la soixante-huitième session ont bénéficié de l'assistance d'un comité de rédaction composé de représentants des Membres suivants: Afghanistan, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Oman, Ouganda (Président), Philippines, Suède et Union européenne. Il a été convenu que le Président présenterait une récapitulation à la fin de l'examen de chaque point de l'ordre du jour en vue de son approbation par le Comité.
4. Le Comité a adopté l'ordre du jour, qui est reproduit à l'*Annexe A*.
5. Le Directeur général adjoint (Connaissances) a prononcé un discours d'ouverture mettant en évidence les questions prioritaires que le Comité était appelé à aborder lors de la session, notamment les incidences de la crise financière, l'instabilité des prix, les investissements dans l'agriculture et le rôle futur du Comité des produits. On trouvera à l'*Annexe B* le texte du discours d'ouverture.

II. Situation des marchés mondiaux des produits agricoles

A. Situation actuelle et perspectives

6. Le Comité a examiné la situation des marchés mondiaux des produits agricoles et notamment les tendances récentes des exportations, des importations et des cours mondiaux. Il a tenu compte de l'analyse des perspectives à court terme, qui laisse présager d'une nouvelle baisse des prix de certains produits, en particulier les céréales, les graines oléagineuses et le sucre, tandis que l'on attend un marché plus tendu pour les produits laitiers et carnés. Il a fait part de sa préoccupation face aux incertitudes imputables aux changements récemment intervenus concernant des facteurs essentiels qui ont une incidence sur les marchés mondiaux des produits alimentaires. Il a constaté que la crise financière mondiale continuait à avoir une incidence sur les marchés mondiaux des produits agricoles.
7. Le Comité a confirmé que les informations et les analyses que fournit la FAO concernant les marchés des produits étaient importantes, en particulier pour les pays en développement, en ce qu'elles favorisaient une plus grande transparence des marchés et facilitaient la formulation des politiques. Il a toutefois été noté que l'analyse des marchés mondiaux des produits, telle qu'elle est présentée, ne reflétait pas nécessairement la situation effective de tous les marchés intérieurs, du point de vue de la sécurité alimentaire: ainsi, les prix intérieurs des denrées alimentaires sont restés élevés dans certains pays en développement lors de périodes pendant lesquelles l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO était bas. En outre, la présentation des informations sous forme globale ne permet pas toujours de rendre compte de la complexité réelle de certains marchés. Le Secrétariat a été invité à continuer de suivre et d'analyser les marchés mondiaux des produits agricoles, et notamment à étudier plus en détail la nature et les effets de l'instabilité des prix, les effets des politiques et des fluctuations des coûts de production et les liens entre le marché mondial et les marchés intérieurs. Ces analyses devraient prendre en compte les incidences de l'évolution des marchés sur les petits agriculteurs et sur la sécurité alimentaire. Le Secrétariat a en outre été invité à échanger ses données et ses analyses avec d'autres organisations.
8. Étant donné l'intérêt que revêtent les informations et les analyses relatives aux marchés pour le suivi de la sécurité alimentaire dans les pays en développement, le Secrétariat a été appelé à

proposer des modalités permettant de les diffuser plus largement et sans délai, par exemple par la mise en circulation de publications ou de versions linguistiques supplémentaires.

B. Incidences de la crise financière sur les marchés des produits agricoles

9. Le Comité a accueilli favorablement l'analyse présentée par le Secrétariat, en la complétant par des informations relatives à ses propres membres et en formulant un certain nombre de recommandations en vue d'orienter le Secrétariat pour ses travaux futurs dans ce domaine.

10. Tout en reconnaissant que le document fournissait des informations utiles sur l'incidence de la crise financière pour les pays en développement, certains membres ont estimé qu'il traitait les pays en développement comme un groupe homogène et que cela compromettait la validité de certaines des conclusions. À cet égard, les membres ont estimé qu'une analyse plus ciblée sur les pays ou les régions serait plus utile. Les membres ont souscrit à l'une des principales conclusions du document, à savoir que l'agriculture avait mieux résisté à la crise financière mondiale que la plupart des autres secteurs mais ils ont estimé qu'une analyse et une recherche plus approfondies, reposant en particulier sur des données récentes, étaient nécessaires pour permettre de mieux évaluer les enseignements à tirer et d'élaborer des recommandations d'ordre général.

11. Les membres ont reconnu que des échanges internationaux ouverts, la levée des obstacles au commerce et des mécanismes faussant celui-ci, et une conclusion ambitieuse et équilibrée du cycle de Doha amélioreraient encore la capacité d'adaptation du secteur agricole face aux crises futures. Le Comité a reconnu l'importance que revêtait l'investissement pour l'agriculture, en particulier pour les petits exploitants des pays à faible revenu. Il a exhorté les gouvernements à aider à améliorer l'intégration et les infrastructures de leurs marchés intérieurs pour rendre leurs agriculteurs plus réactifs aux prix. Il a par ailleurs appelé les pays à tenir leurs promesses en matière d'aide au développement, notamment pour accélérer les efforts visant à mettre en œuvre les engagements relatifs aux OMD et ceux récemment pris à L'Aquila.

12. Le Comité a demandé au Secrétariat d'élargir le champ de ses études, et notamment: de les mondialiser en étendant la couverture régionale, d'analyser le rôle de l'investissement privé dans l'agriculture intérieure, d'examiner l'importance des économies conjoncturelles réalisées par les pays en développement exportateurs de produits, d'aider les pays pour ce qui est des informations sur le marché, du renforcement des capacités et des recommandations d'ordre général et surtout, d'aider à diffuser les résultats de ces analyses et de ces études afin qu'elles soient prises en compte dans d'autres activités de la FAO, en particulier celles du Comité de l'agriculture.

III. Évolution des politiques ayant une incidence sur les marchés et le commerce des produits agricoles

A. Négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

13. Le Comité a examiné l'état d'avancement des négociations commerciales multilatérales dans le domaine de l'agriculture qui se déroulent au sein de l'OMC en s'appuyant sur le document CCP 10/03 et a reconnu que celui-ci offrait une bonne récapitulation de la situation et des problèmes actuels. Des précisions supplémentaires sur les questions traitées ont été apportées par des membres, qui ont exposé le point de vue de leur pays.

14. Le Comité a indiqué qu'il souhaitait que le Cycle de Doha débouche sur un accord ambitieux et équilibré, qui contribuerait à la mise en place d'un environnement favorable au développement agricole et à la sécurité alimentaire, et permettrait de faire face à la crise alimentaire et financière. Il a noté que plusieurs des questions étaient de nature à provoquer des divisions et qu'il importait que les membres de l'OMC restent engagés. Plusieurs membres ont indiqué que la question des produits sensibles était mal présentée dans le paragraphe 14 du document CCP 10/3: il s'agissait d'une question de commerce concurrentiel et non pas de préoccupations non commerciales. En outre, certains ont relevé que les questions en suspens étaient plus vastes qu'indiqué au paragraphe 17.

15. Le Comité appréciait le programme de la FAO concernant le renforcement des capacités liées au commerce et il a souscrit à la poursuite de ces travaux. La FAO a été encouragée à aider les pays en développement en particulier à mettre au point les statistiques et modèles dont ils auront besoin pour tenir les engagements pris à l'issue de la négociation. Une fois l'accord conclu, la FAO devrait jouer un rôle beaucoup plus important en aidant les pays à l'appliquer. Cela pourrait nécessiter la mobilisation de ressources supplémentaires. Le Comité a également pris note de l'autre programme de travail du Secrétariat lié au commerce, à savoir aider les membres à incorporer les politiques commerciales dans l'effort de développement.

B. Gestion des fluctuations importantes des cours internationaux des produits – expériences et mesures prises dans les pays et à l'échelon international

16. Se référant au document CCP 10/4, le Comité a évalué les options de politique nationale et internationale visant à gérer l'instabilité des cours mondiaux. Il est convenu que le document offrait un compte rendu équilibré des incidences des flambées des prix des denrées alimentaires sur les pays en développement et des politiques qui étaient mises en œuvre sur les plans national et international.

17. Le Comité a pris note qu'une facilité de financement des importations alimentaires pourrait offrir un mécanisme permettant de surmonter les difficultés de financement des produits alimentaires à court terme auxquelles sont confrontés les pays à faible revenu importateurs nets de denrées alimentaires lors des flambées des prix. Il a recommandé que le secrétariat procède à de nouvelles analyses de l'établissement, du fonctionnement et des effets potentiels de cette facilité.

18. De nombreux membres ont suggéré que la libéralisation des échanges garantirait la concurrence et le fonctionnement efficace des marchés internationaux de produits et qu'elle était de nature à favoriser un environnement propice à l'investissement dans l'agriculture. De nombreux membres ont noté qu'en période de crise l'application de restrictions à l'exportation par les pays exportateurs de denrées alimentaires pouvait renforcer les incertitudes sur le marché. D'autres membres ont souligné que les restrictions à l'exportation constituaient une mesure générale nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire intérieure lors des flambées des prix des denrées alimentaires.

19. Le Comité a reconnu que l'intervention directe sur les marchés au comptant et les marchés à terme comme moyen d'atténuer les flambées des prix des denrées alimentaires posait des problèmes. De nombreux membres ont souligné que ces interventions pouvaient avoir un coût non négligeable.

20. Le Comité a reconnu que la diffusion rapide d'informations actuelles sur les marchés était importante pour favoriser le bon fonctionnement des marchés des produits, donner davantage confiance et, partant, réduire la probabilité de fortes fluctuations des prix. Le Comité a également souligné qu'un accroissement de la productivité agricole, par l'investissement et l'amélioration des infrastructures, permettrait de renforcer la capacité régulatrice des marchés agricoles et de limiter ainsi les risques de flambées des prix des denrées alimentaires.

C. Investissements étrangers dans la production agricole – questions, incidences politiques et réponses internationales

21. Le Comité a reconnu l'importance des investissements étrangers par la croissance de la production agricole et souligné que la FAO avait un rôle important à jouer à cet égard. Il a salué les activités menées jusqu'ici par le Secrétariat et a encouragé celui-ci à les approfondir ces activités. Il a souligné la nécessité de disposer d'informations et de données plus détaillées sur la nature, l'ampleur, la portée et les effets des investissements étrangers dans l'agriculture et indiqué qu'il attendait avec intérêt de prendre connaissance des résultats des travaux en cours au Secrétariat dans ce domaine. Il a par ailleurs préconisé de suivre une approche holistique et intégrale qui prenne en compte la situation des petits exploitants. Il a approuvé l'élaboration par le Secrétariat, la Banque mondiale, le FIDA et la CNUCED de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et leur a demandé instamment de tenir de vastes consultations avec l'ensemble des gouvernements des États Membres et les autres parties prenantes. En particulier, il a insisté sur la nécessité de la transparence dans les débats et sur l'importance qu'il y avait à tenir des réunions à Rome, où se trouvent les représentations permanentes auprès de la FAO, du FIDA et du PAM. Le Comité a approuvé l'organisation de

consultations lors de la prochaine session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, en octobre 2010, et en concomitance avec d'autres réunions de la FAO, notamment les conférences régionales.

22. Le Comité a souligné la nécessité d'une coordination avec d'autres processus comme les directives facultatives pour des modes de faire-valoir responsables et avec les initiatives d'organisations multilatérales comme l'OCDE, l'Union africaine et la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique, afin d'assurer cohérence et synergies.

IV. Mesures internationales concernant les produits agricoles

A. Rôles et organisation des travaux du Comité des produits et des Groupes intergouvernementaux de produits

23. Le Comité a examiné son rôle et l'organisation de ses travaux, ainsi que le rôle et l'organisation des travaux des groupes intergouvernementaux de produits à la lumière des recommandations de l'EEI et des discussions en cours au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation. Tout en faisant observer que cette question devait être examinée plus en détail, les membres ont exprimé leur point de vue sur un certain nombre de questions traitées dans le document (CCP 10/6) du Secrétariat afférent à ce point de l'ordre du jour.

24. Les membres ont estimé que le mandat du Comité des produits restait valable. Ils sont aussi convenus de créer un groupe de travail à composition non limitée dont le noyau serait composé de deux membres par région et dont les travaux seraient dirigés par le Président du Comité des produits. Ce groupe de travail devrait se pencher plus particulièrement sur des questions techniques et administratives et travailler en étroite collaboration avec le Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs de la FAO.

25. Le groupe de travail examinerait, entre autres, les questions suivantes: calendrier et durée des sessions, méthodes de travail, rôle et modalités de travail des groupes intergouvernementaux sur les produits, composition des bureaux, liens avec les autres comités techniques et avec les organisations internationales, rôle du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents, comité de rédaction et présence éventuelle d'un rapporteur, relations entre les groupes intergouvernementaux sur les produits et le Comité.

26. Le Comité a reçu les rapports des divers groupes intergouvernementaux qui s'étaient réunis depuis sa dernière session. Il a été noté, au sujet du rapport de la vingt-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur la viande et les produits laitiers (CCP 10/7), que des déclarations telles que celles relatives à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre pouvaient certes être débattues au sein d'un groupe intergouvernemental, mais qu'elles ne pouvaient être approuvées que par le Comité des produits après examen ultérieur au titre d'une question inscrite à son ordre du jour.

27. En ce qui concerne le rapport de la réunion conjointe de la trentième session du Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses, de la trente-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur les céréales et de la quarante-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le riz (CCP 10/9), le Comité a noté qu'une vue consensuelle ne devait pas être communiquée lorsque la participation à un groupe intergouvernemental était limitée et qu'un débat adéquat et approfondi n'avait pas eu lieu. De façon plus générale, il a été noté qu'une large participation aux groupes intergouvernementaux était nécessaire pour que les vues des Membres de la FAO puissent être prises en compte comme il convenait.

B. Définition des priorités de travail dans le cadre du mandat du Comité des produits

28. Se référant au document CCP 10/Inf.8, le Comité a examiné les priorités relatives aux activités pour 2010/2011 dans le domaine relevant de sa compétence et a donné des indications au Secrétariat sur celles qui pourraient être retenues. Le Comité a examiné tous les sujets dont le Secrétariat a souligné l'importance mais a noté qu'en raison des contraintes en matière de ressources il était nécessaire d'établir des priorités compte tenu et, qu'outre les coûts, il fallait également tenir compte

des avantages comparatifs, des résultats des travaux antérieurs et de la possibilité de tirer parti de partenariats. Il a été noté que les travaux relatifs aux divers sujets indiqués devaient déborder de l'exercice en cours et s'étendre au moyen terme. Cependant, les participants ont fait part de leurs préférences pour l'octroi de la priorité aux questions suivantes: activités relatives aux stratégies et politiques à l'appui de l'intégration des petites exploitations dans les chaînes de valeur, investissement étranger dans l'agriculture des pays en développement, politique commerciale de l'Afrique et dépendance alimentaire, et instabilité des marchés et incidences sur la sécurité alimentaire. Le Comité a noté que la priorité octroyée à l'intégration de la petite agriculture dans les marchés correspondait à l'une des priorités indiquées par la Conférence régionale pour l'Afrique. L'ensemble des priorités relevait de l'Objectif stratégique G.

V. Autres questions

A. Questions diverses

29. Aucune question n'avait été inscrite à ce point de l'ordre du jour.

B. Élection du Président et des Vice-Présidents

30. Le Comité a élu M. Mohamad Oemar (Indonésie) Président, M. Alberto Lopez (Espagne) premier Vice-Président et Mme María del Carmen Squeff (Argentine) deuxième Vice-Présidente.

C. Organisation des travaux de la soixante-neuvième session

31. Le Comité a été informé que la soixante-neuvième session se tiendrait pendant le premier semestre de 2012. Les dates exactes seraient communiquées en temps utile.

ANNEXE A

**ORDRE DU JOUR DE LA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION DU
COMITÉ DES PRODUITS**

1. Questions d'organisation
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

2. La situation des marchés mondiaux des produits agricoles
 - a) Déclaration prononcée au nom du Directeur général
 - b) Situation actuelle et perspectives
 - c) Incidences de la crise financière sur les marchés des produits agricoles

3. Évolution des politiques ayant une incidence sur les marchés et le commerce des produits agricoles
 - a) Négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
 - b) Gestion des fluctuations importantes des cours internationaux des produits – expériences nationales et internationales et mesures prises
 - c) Investissement étranger dans la production agricole

4. Mesures internationales concernant les produits agricoles
 - a) Rôles et organisation des travaux du Comité des produits et des groupes intergouvernementaux sur les produits
 - b) Définition des priorités de travail dans le cadre du mandat du Comité des produits

5. Autres questions
 - a) Questions diverses
 - b) Élection du Président et des Vice-Présidents
 - c) Organisation des travaux de la soixante-neuvième session

6. Adoption du rapport

ANNEXE B

**DÉCLARATION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR M. JAMES G. BUTLER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (CONNAISSANCES)**

Je vous souhaite la bienvenue à la soixante-huitième session du Comité des produits.

En raison du réaménagement du calendrier des réunions et des sessions des comités techniques, nous ne nous réunissons qu'un an après la soixante-septième session. Cette nouvelle session est pour nous l'occasion de débattre en détail du Comité des produits proprement dit, et nous espérons que vous consacrez une partie importante de votre temps à l'examen du rôle du Comité et de l'organisation de ses travaux.

Le Comité des produits, dont la première réunion remonte en 1950, est le plus ancien comité technique de la FAO. Les soixante années qui se sont écoulées depuis sa création ont vu d'importantes évolutions sur les marchés internationaux des produits. Les politiques et les institutions ont été modifiées en conséquence, les règles du commerce des produits agricoles étant remodelées progressivement sous les auspices de l'OMC. Les principaux éléments du mandat du Comité qui définissent le cadre de ses activités sont toujours d'actualité, et ce dernier demeure une enceinte mondiale privilégiée pour l'examen des évolutions du marché et des questions de politiques. Toutefois, il appartient maintenant au Comité de chercher à mieux s'acquitter de son mandat et de renforcer sa position au cœur des débats internationaux sur le commerce des produits et les questions de politique y afférentes. Le processus de réforme de la FAO a déjà fourni des orientations utiles en la matière.

L'agriculture a dû faire face à plusieurs chocs violents ces dernières années: la flambée des prix du carburant et des denrées de base, les menaces liées à la sécurité alimentaire et la récession économique mondiale la plus grave de ces trente dernières années. La reprise du marché des produits après la crise financière est l'un des problèmes cruciaux qui réclament votre attention. On assiste cette année à un certain retour à la normale, la production se rapprochant de ses valeurs antérieures et un raffermissement de la demande étant constaté; toutefois, de nombreux gouvernements continuent de craindre la possibilité de nouveaux chocs externes ayant une incidence sur les marchés agricoles et de nature à entretenir – voire aggraver – les fluctuations de prix.

Ces problèmes d'instabilité et les mesures destinées à y faire face constituent l'un des thèmes principaux de cette session du Comité des produits: l'expérience récente de gestion des fluctuations des prix et les enseignements politiques pouvant en être tirés constituent un point inscrit à l'ordre du jour à la demande des membres à la soixante-septième session; l'instabilité et les mesures permettant d'y répondre sont aussi un thème spécifique de la dernière édition des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* qui sera lancée lors d'un événement spécial de la présente session, lui-même suivi d'un autre événement axé sur ces questions.

Lors de la soixante-septième session, les membres se sont accordés sur la nécessité de mener rapidement à bien les négociations du Cycle de Doha. Malheureusement, depuis lors, les négociations de l'OMC n'ont guère progressé, mais vous aurez l'occasion d'examiner leur état d'avancement. Malgré ce ralentissement des négociations, le Secrétariat a continué de présenter des informations et des analyses, d'apporter son soutien technique et de renforcer les capacités afin d'aider les membres à parvenir à des accords sur de nouvelles modalités en matière de commerce agricole international et de leur permettre de participer pleinement à des débats en connaissance de cause sur cette question.

En ce qui concerne les prix élevés des produits alimentaires que l'on a observés sur les marchés mondiaux entre 2007 et 2008 et la crise alimentaire qu'ils ont entraînée dans de nombreux pays en développement, les membres du Comité ont mis l'accent sur la faiblesse de la productivité et de la croissance de la production de l'agriculture des pays en développement, qui tient elle-même à la

faiblesse des investissements de ces dernières décennies. Il est donc nécessaire d'investir davantage; néanmoins, la progression récente des investissements étrangers dans l'agriculture des pays en développement, notamment dans le secteur foncier, a suscité une vive inquiétude de la communauté internationale. Vous aurez l'occasion d'examiner les problèmes qui en découlent et de débattre des mesures appropriées, en particulier des principes destinés à promouvoir des investissements internationaux responsables dans l'agriculture élaborés par la FAO, la Banque mondiale, la CNUCED et le FIDA.

La présente session est essentielle pour identifier le rôle futur du Comité des produits, et pour définir ses priorités stratégiques et la manière de les aborder. Je vous souhaite donc des travaux fructueux et constructifs.